

Droit: Divorce express sur le Net

Créé 26/11/2009 - 14:00

[Psycho & Famille](#) [couple](#) [divorce](#) [droit](#) [Internet](#)

Par *Jean-François Hugentobler*

Deux sites romands proposent une procédure clé en main et à moindres frais. une aide efficace et pro mais qui ne règle pas tout. comparaison.



Divorce «low-cost»

En Suisse, un mariage sur deux se solde par un divorce. Un triste constat, mais aussi un juteux marché qui suscite bien des appétits. En effet, un divorce à l'amiable (90% des cas) coûte en moyenne de 3000 à 6000 francs selon les cantons.

Deux sites romands: divorce.ch ^[1] et easydivorce.ch ^[2], apparus il y a deux ans.

Ce qu'ils proposent: faciliter la tâche des couples souhaitant divorcer par consentement mutuel, et cela à un prix abordable. Ces sites permettent de remplir en ligne tous les documents nécessaires qui seront ensuite recevables devant le juge. Pas question, en revanche, d'intervenir sur le contenu desdits documents.

Mode d'emploi

divorce.ch ^[1] propose une méthode en trois volets. Une partie gratuite dispense des indications assez exhaustives sur les différents aspects du divorce, des conseils juridiques et, si nécessaire, comment choisir un avocat et les tarifs appliqués, le tout assorti d'un forum de discussion. Une seconde partie, payante, permet de créer soi-même son dossier. Pour 39 Sfr., on peut consulter durant trois mois plus de 200 pages de documentation qui passent en revue tous les points importants du divorce. On y trouve notamment les lettres types indispensables, celles à adresser à l'administration fiscale, au juge, aux avocats. L'établissement en ligne de la convention ou de la requête de divorce coûte 960 Sfr. (après validation). Il est possible de modifier ces documents jusqu'à trois fois sans frais additionnels.

easydivorce.ch ^[2] ne fournit pas de conseils juridiques, mais livre diverses informations (statistiques, calcul des pensions, etc.) et casse encore les prix. Le site propose de procéder en quatre étapes. D'abord, on se met d'accord avec son partenaire sur les termes concernant la séparation. Puis il faut introduire ces données dans le formulaire en ligne. On télécharge ensuite les documents de séparation, de divorce ou de rupture du partenariat enregistré (pacs) (nouvelle prestation). Enfin, on adresse les documents signés au tribunal compétent. Coûts: 490 Sfr. pour une séparation (mesures protectrices de l'union conjugale) ou une suspension du pacs. Pour un divorce ou une dissolution du pacs, il faudra déboursier 790 Sfr. En outre, la garde partagée des enfants (plutôt que l'attribution traditionnelle à l'un ou à l'autre des conjoints) figure également dans les options possibles. On peut également demander la relecture de son dossier avant l'envoi au juge. Le site vaudois couvre à présent l'ensemble des cantons romands (Vaud, Genève, Jura, Fribourg, Valais, Neuchâtel).